

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 14 juin 2012 portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire du budget annexe « contrôle et exploitations aériens » (service des systèmes d'information et de la modernisation)

NOR : DEVA1226170S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du service des systèmes d'information et de la modernisation,
Vu la loi n° 90-1168 du 29 décembre 1990 portant loi de finances pour 1991, notamment son article 125 ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment ses articles 64 et 226 ;
Vu le décret n° 91-55 du 15 janvier 1991 portant organisation financière et comptable du budget annexe de la navigation aérienne ;
Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, notamment son article 6 ;
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, notamment ses articles 6 et 6.2.4 ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » ;
Vu l'arrêté du 20 avril 2012 portant création du service des systèmes d'information et de la modernisation ;
Vu l'arrêté du 12 juin 2012 portant nomination de M. Jean-Pierre DESBENOIT, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, en qualité de directeur du service des systèmes d'information et de la modernisation à compter du 12 juin 2012,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation aux personnes désignées ci-après :
M. Yves SAGNIER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur du service des systèmes d'information et de la modernisation.
M. Jean Philippe LABILLE, agent contractuel, directeur adjoint du service des systèmes d'information et de la modernisation.
Mme Annick CADET, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du domaine gestion des ressources du service des systèmes d'information et de la modernisation, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

Article 2

La décision n° 2/CEDRE du 2 mars 2011 portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 juin 2012.

*Le directeur du service des systèmes d'information
et de la modernisation,*

J.-P. DESBENOIT